



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/07/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230621-B20230620_17_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt juin à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize juin sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaients présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT (départ de M. HERGAT avant le point 1), Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR,

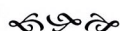
Absent avec procuration : David ROBINET à Roland BALCERZAK

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 10

Étaients également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etait excusé : Thomas HERBER, DST



17. Objet : Manifestation sportive communautaire – Vélo Club Communautaire Hettange : demande de subvention pour la Fête du Vélo

Le Vélo Club Communautaire Hettange sollicite une subvention communautaire pour l'organisation d'un événement nommé « Fête du Vélo » qui s'est déroulée le lundi 8 mai 2023 à Cattenom (domaine privé du CNPE à côté du Lac du Mirgenbach).

Cet événement a été initié par l'association pour la seconde année consécutive afin de mettre en valeur la section « école de vélo » du club. Le public ciblé était les licenciés et non licenciés à partir de 13 ans.

Les circuits de compétition ont été ouverts aux catégories Minimes, Cadets et Séniors.

Le budget prévisionnel présenté par l'association Vélo Club Communautaire Hettange pour cet événement s'élève à 4 100 € et la subvention sollicitée d'un montant de 1 600 € en représente 39 %.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010, modifié par délibération n° 13 du Conseil communautaire du 3 décembre 2019,

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 31 mai 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 1 600 € à l'association sportive « Vélo Club Communautaire Hettange » au titre des projets de clubs pour l'organisation d'une manifestation sportive reconnue d'intérêt communautaire nommée « La Fête du Vélo »,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour :	10
Abstention :	0
Contre :	0

Fait à Cattenom, le 21 juin 2023

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a blue ink signature of Michel Paquet over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS' around the perimeter and 'Le Président' in the center, with a small star at the bottom.